

Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 23 (1947)

Heft: 5

Rubrik: Chronik = Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIK — CHRONIQUE

Comité international des bibliothèques. 13^{me} session. Oslo, 20-22 mai 1947. La Fédération internationale des Associations de Bibliothécaires a repris, par cette session de son Comité, ses réunions internationales qui avaient été interrompues par la guerre et dont la dernière avait eu lieu à la Haye en 1939¹. 52 délégués, représentant 18 nations, l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture et la Fédération internationale de Documentation, ont participé à ses travaux ; MM. Godet et K. Schwarber représentaient l'Association des Bibliothécaires suisses.

La session a été ouverte par le Président de la Fédération, M. Marcel GODET, qui, selon la tradition, passa en revue les principaux faits survenus depuis la dernière réunion, avec cette maîtrise qui lui permet de dire beaucoup sans jamais lasser son auditoire. Il montra comment la Fédération, entre autres, malgré toutes les difficultés de la guerre, a pu, sur une modeste échelle, maintenir des rapports épistolaires avec les Associations ou certains de leurs membres, procurer ou transmettre des renseignements touchant des bibliothécaires prisonniers ou disparus, faire des démarches en faveur de collègues arrêtés ou détenus, participer aux travaux du Comité consultatif pour la lecture des prisonniers de guerre. Maintenant, grâce à l'impulsion que lui donnent ses associations membres, elle reprend sa pleine activité et voit s'ajouter aux pro-

blèmes anciens et permanents, des tâches nouvelles et urgentes.

M. Godet constata ensuite qu'à la demande de ses collègues, et comme conséquence des événements, son mandat de président s'était trouvé prolongé, mais qu'il avait maintenant pris la décision irrévocable de démissionner ; il proposa au Comité d'élier comme son successeur M. W. MUNTHE, Directeur de la Bibliothèque de l'Université d'Oslo, qui fut élu par acclamation. Furent élus comme vice-présidents : MM. LORD, Directeur de la Bibliothèque publique de Boston ; M. H. CASHMORE de Birmingham, ancien Président de la Library Association ; le Docteur HAHN, Président de l'Association des Bibliothécaires français. M. BIRKENMAJER, Directeur de la Bibliothèque de l'Université de Poznan fut élu Vice-Président d'honneur.

Le premier acte du nouveau Président fut, après avoir rendu hommage aux mérites de M. Godet, de proposer l'élection de ce dernier comme Président d'honneur de la Fédération, ce qui permettra à celle-ci de profiter encore à l'avenir de sa grande expérience ; nous avons déjà pu donner dans le n° 4, 1947, des *Nouvelles* quelques détails concernant cette réjouissante nomination.

Le Secrétaire général de la Fédération, M. SEVENSMA, présenta son 10^e *rapport annuel*. Il y releva, en particulier, le fait que, grâce à des adhésions nouvelles, la Fédération n'englobe pas seulement à l'heure actuelle

¹ Voir *Nouvelles*, n° 1, 15 mars 1940.

les Associations professionnelles des pays d'Europe et des Etats-Unis, mais aussi celles d'Argentine, du Brésil, du Canada et de la Nouvelle-Zélande ; son caractère de plus en plus international lui permet de véritablement représenter notre profession dans le monde entier. Le Secrétariat reste établi à Genève auprès de la Bibliothèque des Nations Unies. MM. Sevensma et Breycha-Vauthier continuent de fonctionner respectivement comme Secrétaire général et Secrétaire. Un répertoire des Associations de bibliothécaires membres de la Fédération est en cours d'élaboration. Il doit paraître à la fin de cette année et donnera des renseignements intéressants sur les organisations de bibliothécaires de nombreux pays.

Une des premières tâches du Comité, fut la réorganisation de ses treize sous-commissions¹. Cette réorganisation fut entreprise sur la base des réunions tenues par le bureau élargi de la Fédération à Genève, à la Bibliothèque des Nations Unies, en mai et en novembre 1946. Il en résulta que la plupart de ces sous-commissions pouvaient déjà présenter à Oslo des rapports tenant compte des derniers développements de la situation. C'est ainsi que le Comité put entendre un rapport de sa Commission des *Bibliothèques spéciales* et des Centres de Documentation, montrant l'essor que la guerre avait donné, tout spécialement, à cette catégorie d'institutions. Les *Biblio-*

thèques parlementaires émirent, par la voix de leur sous-commission, le vœu d'établir des contacts plus suivis entre les bibliothécaires des parlements et des administrations des divers pays. Le rapport de la sous-commission pour l'*Unification des règles de catalogue* constate que, surtout aux Etats-Unis, les problèmes de cataloguement qui paraissaient essentiels au XIX^e siècle ont diminué d'intérêt aux yeux des dirigeants de bibliothèques entre 1900 et 1940, mais que, depuis lors, on constate une nouvelle vague d'intérêt qui se manifeste, entre autres, par l'élaboration de nouvelles règles simplifiées ; ceci donnera l'occasion de présenter utilement des propositions d'unification internationale.

Vu l'importance spéciale du problème dont elle s'occupe, la sous-commission du *Prêt international* s'est réunie à Oslo, au moment de la réunion du Comité. Elle a souligné l'importance de maintenir le règlement actuel du prêt en vigueur et chargé le bureau de la Fédération de demander aux Associations membres de mettre à jour, le plus rapidement possible, la liste des bibliothèques y ayant adhéré. Vu le lien étroit existant entre le Prêt et la reproduction photostatique, elle demande aux associations d'indiquer les possibilités des bibliothèques quant à la reproduction photographique ou au microfilm. Elle a enfin attiré l'attention des bibliothèques qui ont adhéré à la Convention inter-

¹ Voici les noms des membres suisses : MM. Bourgeois (Unification des Règles de catalogues et Normalisation), Godet (Prêt international, Bibliothèques populaires, Statistique de la Production nationale des imprimés), K. Schwarber (Echanges des Publications universitaires), Kern (Statistique des Bibliothèques), Bouvier (Echanges de Bibliothécaires).

nationale de prêt sur les difficultés qu'éprouvent certains pays à effectuer des versements à l'étranger, et demande si les frais d'expédition ne pourraient pas être supportés par l'expéditeur, dans le cas où il s'agit d'envois dans des pays où les prêts s'équilibrent.

Le Comité a encore entendu des rapports de sa sous-commission de *normalisation*, et il a, à la suite de ce rapport, émis une résolution soulignant l'importance essentielle de maintenir le format international des fiches de catalogue, $12,5 \times 7,5$ cm., qui n'est pas toujours respecté par les propositions de normalisation. Sur la base du rapport de sa sous-commission des *bibliothèques populaires*, le Comité a adopté une résolution demandant d'encourager celles-ci autant que possible ; il a pris également connaissance du désir des représentants de leurs bibliothécaires de voir plus fortement représentés, dans le cadre de la Fédération, les intérêts de ces bibliothèques.

Le Comité a entendu et discuté encore des rapports des sous-commissions de la Production et du Prix des livres et périodiques, des échanges de bibliothécaires, des échanges de publications universitaires, de l'enseignement professionnel, de la statistique, des bibliothèques d'hôpitaux, ainsi que le rapport de la Fédération internationale de documentation et du représentant de l'UNESCO ; les rapports nationaux présentés donnant un aperçu du développement des bibliothèques dans dix-sept pays seront publiés avec les autres matériaux de la Conférence d'Oslo dans le volume XII des Actes du Comité international des Biblio-

thèques qui est en préparation et qui sortira de presse en octobre de cette année.

Le *Prix T. P. Sevensma* qui fut établi en 1939 pour fêter le 60^e anniversaire du Secrétaire général perpétuel de la Fédération sera distribué, pour la première fois, en 1947. Le thème du concours qui vient d'être communiqué aux associations membres pour être rendu public sera « La question de la simplification et de l'unification des règles de catalogue ».

Parmi les autres sujets traités par le Comité, il convient de citer l'adoption d'un projet de convention entre l'*Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture* (UNESCO) et la Fédération internationale des associations de bibliothécaires, par laquelle l'UNESCO reconnaît la Fédération comme le groupement représentatif de notre profession. Les deux organisations sont tombées d'accord sur les contacts permanents à établir.

Le *troisième Congrès international* des bibliothèques et bibliographie aura lieu en 1948, en Amérique, et la prochaine réunion du Comité international des bibliothèques se tiendra à la même occasion. La date et le lieu seront déterminés par la Fédération et l'Association des bibliothécaires américains ; cette dernière essaie aussi de trouver des moyens permettant une participation représentative de ses collègues des autres continents. Prague a été choisie comme lieu de réunion du Comité international des bibliothèques en 1949.

Grâce à l'aimable hospitalité de leurs collègues norvégiens, les bibliothécaires du monde entier venus à Oslo purent avoir de fré-

quentes rencontres aussi en dehors de leurs réunions de travail, ce qui leur permit d'apprécier les grands charmes de la Norvège et de renouer ou de créer de nombreux liens entre eux et les institutions qu'ils représentaient.

A. C. BREYCHA-VAUTHIER

La 17^e Conférence internationale de Documentation qui s'est terminée le 29 août à Berne a certainement marqué une date dans l'histoire de la F.I.D. 240 congressistes venant de 21 pays participèrent aux travaux dont les résultats furent consignés dans un certain nombre de résolutions qui guideront le travail futur des commissions spéciales. Le Conseil eut à délibérer sur plusieurs questions de première importance : révision des statuts, réorganisation des ressources financières, collaboration avec l'Unesco, la Fédération internationale des Associations de Bibliothécaires et l'International Standardizing Organisation. Partout, des liens durables purent être établis.

L'Unesco, en particulier, a reconnu à la F.I.D. le caractère d'organisme international compétent auquel elle confiera les tâches qui lui incombent dans le domaine de la documentation. Sur le plan national également, la F.I.D. a élargi considérablement ses bases, ayant reçu l'adhésion des Etats-Unis d'Amérique, de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie. Elle peut ainsi s'attaquer avec confiance aux nombreux problèmes qui ne peuvent être résolus que par une entente internationale. Les deux volumes des rapports présentés à la Conférence peuvent être obtenus au secrétariat de l'Association suisse

de Documentation, Bibliothèque de l'E.P.F., au prix de fr. s. 20.—.

P. B.

Schweizerische Volksbibliothek (Bibliothèque pour Tous). Die 7 Kreisstellen Bellinzona, Bern, Chur, Fribourg, Lausanne, Luzern und Zürich verschickten i.J. 1946 insgesamt in 3053 Bücherkisten 125.782 Bände unterhaltender und allgemein bildender Literatur an Schulen, Bibliotheken, Fabriken, Anstalten, Verwaltungen, Unternehmungen, Vereine und andere Lesergruppen, während die Hauptstelle Bern 9904 Bände Berufs- und Fachliteratur an Einzelleser auslieh. Das Total der letztjährigen Ausleihe ist um 33.000 Bände geringer als im Jahre 1945 und um 109.000 Bände kleiner als im Rekordjahr 1944. Der Rückgang ist auf die Demobilisation unserer Armee und auf den Wegzug der Militär-Internierten und der vielen Emigranten zurückzuführen, die während der Kriegszeit mit Büchern versorgt werden mussten.

In den Kriegsjahren 1939-1945 wurden von der S.V.B. (B.P.T.) als *Soldatenbibliothek* in 25.261 Leihsendungen rund 550.000 Bände an Schweizer Truppen und Interniertenlager abgegeben, wofür die Nationalspende 443.000 Fr. an die Betriebskosten beitrug.

Durch eine Spende der Rockefeller-Stiftung i.J. 1939 konnten die Kreisstellen in grossem Masse *Jugendbücher* anschaffen, so dass die Schulbibliotheken im ganzen Lande ihre zum Teil sehr bescheidenen Bestände durch den Bezug von Wanderbüchereien (Ausleihdauer 2 bis 6 Monate) bereichern können. 1946 betrug die Ausleihe von Jugendbüchern schon etwas

mehr als 1/5 der Gesamtausleihe der Kreisstellen. Es gilt nun, die nötigen Mittel zu finden, um diesen Zweig der Tätigkeit erhalten und ausbauen zu können.

Die S.V.B. (B.P.T.) hat die Aufgabe, mit ihren Wanderbücherreien dorthin zu gelangen, wo keine oder nur wenige Bücher vorhanden sind oder wo durch besondere Verhältnisse nur ein temporärer Bedarf nach Lesestoff besteht, wie z.B. beim Bau der Sustenstrasse und des Lucendrowerkes, beim Ausbau des Kraftwerkes Handeck, in den Heimen der schweizerischen Rückwanderer oder bei den italienischen Fremdarbeitern in der Industrie, wobei für die letztern besonders die italienischen Bestände der Kreisstelle Bellinzona beansprucht werden. Neuerdings wird die im Entstehen begriffene *Berner Volksbibliothek* — die Bundesstadt besass bis heute als einzige Schweizerstadt keine öffentliche Volksbibliothek — mit Büchern aus der Kreisstelle Bern ausgestattet.

Die S.V.B. (B.P.T.) erfüllt somit die ihr von den Gründern zugesetzte Aufgabe als „Lückenbüßerin.“

H. BUSER.

Aarau. Aargauische Kantonsbibliothek. Zum neuen Kantonsbibliothekar und -archivar in Aarau wurde Herr Nold Halder, zur Zeit Direktor der Strafanstalt des Kantons St. Gallen gewählt. Vielleicht fragen sich manche Kollegen und Kolleginnen angesichts dieser Wahl, welche Verwandtschaft zwischen einer Bibliothek und einer Strafanstalt bestehe, die es ermögliche, von der Leitung der einen zu der der andern hinüberzu-

wechseln. Es mag darum erlaubt sein, ihnen den neuen Kollegen vorzustellen.

Herr Nold Halder, 1899 geboren, ist Lenzburger, dort aufgewachsen und zur Schule gegangen. Er studierte dann an den Universitäten von Bern, Genf und Dijon und erwarb sich das Sekundarlehrerdiplom. Hierauf war er als Lehrer in der Strafanstalt Lenzburg tätig bis er 1942 als Direktor an die kantonale Strafanstalt nach St.Gallen gewählt wurde. Dass man ihn hier nur mit grösstem Bedauern fortziehen sieht, ist seiner Tüchtigkeit, Aufgeschlossenheit und persönlichen Liebenswürdigkeit zuzuschreiben.

Für uns Bibliothekare ist es wichtig zu wissen, auf welch weitem geisteswissenschaftlichem Gebiet Nold Halder sich schöpferisch und forschend betätigt hat. Seine schriftstellerische Produktion erstreckt sich über die Schöne Literatur, die Geschichte, die Heimat- und Volkskunde, die Heraldik und Genealogie. Für die Hingabe an ein übernommenes Amt legt sodann eine lange Reihe von Abhandlungen und Aufsätzen zur Strafvollzugspraxis Zeugnis ab.

Schon in Lenzburg und wieder in St.Gallen hat sich Nold Halder besonders auch der Beamten- und Gefangenbibliotheken angenommen, hat ihre Nominal- und Real-kataloge erneuert oder neu geschaffen. Als Mitglied und Aktuar der Bibliothekskommission der Stadtbibliothek Lenzburg hatte er Gelegenheit, sich mit den Anforderungen unseres Berufes vertraut zu machen.

Wir sind überzeugt — Wesen und Leistung Nold Holders geben uns diese Gewissheit — in ihm einen initiativen und liebenswür-

digen Kollegen zu erhalten, den wir in unserm Kreise herzlich begrüssen.

Hf.

Basel. Oeffentliche Bibliothek der Universität. Unsere Raumnot verlangt immer dringender der Abhilfe. Deshalb soll an die Stelle des seit Jahren geplanten Erweiterungsbaues zunächst wenigstens eine Teillösung treten, die innert nützlicher Frist verwirklicht werden kann. Ein vom Baudepartement bereits in Auftrag gegebenes Skizzenprojekt sieht die Unterkellerung in 3 Geschossen der beiden östlichen Teile des Büchermagazins, sowie die Einrichtung eines Raumes für die Bibliothekare im Erdgeschoss vor.

Mit seiner Schenkung eines Zettelkataloges *Musik in schweizerischen Bibliotheken* ergänzt der Verfasser, Dr. E. Refardt, seinen bereits vorhandenen Katalog über Basler Bestände in wertvoller Weise. Anordnung: I. Geschichte und Theorie. II. Periodisches. III. Liedertexte (Einzelpublikationen und Sammlungen). IV. Belletristik. V. Katholische Liturgie. VI. Praktische Musik (Vokal u. instrumental).

Durch Kauf wurde eine Briefsammlung aus dem Nachlass des Ratsherrn J. J. ImHof erworben, im wesentlichen Korrespondenz, die er als Präsident des Basler Kunstvereins geführt und erhalten hat. Sie enthält zahlreiche geschäftliche und private Mitteilungen über Ausstellungen, deren Besichtigung mit Bildern, Bilderkäufe und ähnliche Aufträge, die durch ImHofs Vermittlung gingen. Briefe Alb. Ankers, Arnold Boecklins, Kollers, Landerers, der Charlotte Kestner, Paul Robinets sen.,

Ernst Stueckelbergs u.a. verleihen der Sammlung nicht nur dokumentarischen, sondern auch einen gewissen literarischen Wert.

Anlässlich des vom 2.-7. Juni dauernden Kongresses für Militärmedizin und -Pharmacie wurde im Rahmen einer durch die Kongressleitung veranstalteten Ausstellung für Sanitätsmaterial von der U. B. Basel durch Dr. Hans Straub eine Bücherschau eingerichtet, die eine Übersicht über die Geschichte der Kriegschirurgie und des Heeres-sanitätswesens vermitteln sollte. Diese Schau wurde vom 23. Juni bis zum 13. Juli im Vestibül der U. B. einem weitem Interessentenkreis dargeboten.

Den Reigen eröffneten die Wiedergaben einiger griechischen und römischen (die Verwundetenfürsorge behandelnden) Kunstwerke und repräsentative Ausgaben der Werke von Hippokrates und Celsus. Die byzantinische, arabische und mittelalterliche Literatur war nur durch einige wenige Autoren, z.T. durch Handschriften aus Basler Besitz vertreten. Mehrere Vitrinen waren der Kriegsmedizin der alten Eidgenossen im 14.—17. Jh. gewidmet. Dabei wurde der von den Eidgenossen geübten, relativ hochstehenden Verwundetenfürsorge, wie sie in den Chroniken in Wort und Bild zur Darstellung kommt, ein verhältnismässig grosser Platz eingeräumt. Dann folgten die wichtigsten militärmedizinischen Schriftsteller der Grossmächte, wobei das Schwergewicht durchaus auf der Neuzeit lag. Dies war umso mehr angebracht, als erst um das Jahr 1500 jene Entwicklung der Medizin begann, die zum heutigen hohen Stand dieser Disziplinen führte. Den Beschluss machte die neuzeitliche Entwick-

lung des Heeressanitätswesens der Schweiz, unter bes. Berücksichtigung des Roten Kreuzes. Ausser den zwischen Büchern ausgelegten kleinformatigen Photos und Tafeln sorgten für eine gewisse Belebung die mehr als 20 über den Vitrinen in Rahmen angebrachten Porträts. Die Ausstellung, im wesentlichen aus eigenen Beständen aufgebaut, erfuhr wertvolle Ergänzung aus dem Nachlass des verstorbenen Armeekorpsarztes und Militärschriftstellers Dr. Jakob Dubs.

Auf den 1. Juli a.c. wurde Dr. phil. Gustav MEYER als wissenschaftlicher Assistent gewählt.

VISCHER.

Neuchâtel. Bibliothèque de la ville. Notre catalogue analytique, assez important actuellement, a été mis à la disposition des lecteurs. Le catalogue alphabétique d'auteurs a été étendu et toutes ces innovations ont exigé une meilleure disposition de nos fichiers.

Afin de mettre en valeur les acquisitions en économie politique de ces dernières années, la Bibliothèque a organisé, en juin, une exposition réunissant 250 à 300 ouvrages sur cette matière.

Une des heureuses conséquences de la paix est de nous ramener des Rousseauistes étrangers désireux de consulter notre fonds de manuscrits. Ces visiteurs ne sont pas nombreux, ils ne l'ont jamais été, mais ils annoncent la reprise normale de la vie intellectuelle.

A. BOVET.

Sion. Bibliothèque cantonale du Valais. La Bibliothèque et les Archives cantonales du Valais, administrées en commun jusqu'en 1942 par un seul employé assisté d'un aide, n'ont cessé de bénéficier

depuis lors d'un intérêt croissant de la part des autorités. En effet, le Conseil d'Etat a nommé, en 1943, une secrétaire-dactylographe, qui fut chargée en particulier du service du prêt ; en 1946, il a encore nommé bibliothécaire M^{me} M.-J. de Rivaz, diplômée de l'Ecole sociale de Genève, qui avait déjà accompli à la Bibliothèque cantonale un stage de près d'une année. Enfin, cette dernière ayant présenté sa démission pour le 1^{er} septembre 1947, le Conseil d'Etat a décidé de la remplacer par un bibliothécaire-adjoint, en la personne de M. Antoine Gattlen, docteur ès lettres, de Bürchen. Il nommait en même temps aux Archives un adjoint en la personne de M. Grégoire Ghika, docteur en droit, à Sion.

Dorénavant, notre Bibliothèque cantonale, mieux servie, pourra enfin se développer normalement : les services qu'elle rend de plus en plus au public valaisan justifient largement l'intérêt que lui vouent les autorités cantonales.

A. D.

Zürich. Bibliothek der ETH. Durch Einstellung zweier Gehilfen des mittleren Dienstes wurden die Lücken im Personal geschlossen. Als Volontär trat Dr. Adolf Dütsch für ein Vierteljahr in die Bibliothek ein. Dem Leiter des Literaturnachweises, Herrn W. Mikulaschek, wurde als verdiente Ehrung für seine grossen Leistungen auf dem Gebiet der Dokumentation die Ernennung zum Mitglied der American Society for Engineering Education zuteil. Sein Entwurf einer neuen DK der Mörtelbindestoffe ist als Vorschlag der FID Commission internationale de Clas-

sification universelle am 15. August erschienen.

Die Technische Hochschule Wien, die seit 1921 die Dissertationen der ETH erhielt, wird gemäss unserem Vorschlag künftig je ein Exemplar ihrer nur in sehr kleiner Auflage erscheinenden Promotionsarbeiten als Gegengabe schicken.

Ende August konnte der seit Frühjahr 1946 vorbereitete *Publikums-Zettelkatalog* bis zum Buchstaben P in Benützung gegeben werden. Er ersetzt den ins letzte Jahrzehnt des 19. Jahrhunderts zurückreichenden überfüllten Bandkatalog. Im Hinblick auf Innenumbauten, die in Aussicht stehen, ist seine Eingliederung in den Katalogsaal behelfsmässig. Mit diesem ersten Schritt zur längst ge-

planten Modernisierung der Kataloge verkürzt sich auch die Frist für das Auftauchen der Neuerwerbungszettel erheblich. Wir warten nun das Erscheinen der Titel im „Zuwachsverzeichnis der Bibliotheken in Zürich“ nicht mehr ab, sondern schalten die unvermeidliche Verzögerung durch den Titeldruck aus und reihen die neuen Titel in den Publikumskatalog ein, sobald die Bücher für die Ausleihe verfügbar sind. In der Zeitspanne zwischen Titelaufnahme und Aufstellung des Werkes im Magazin dienen diese Zettel duplikate des Publikumskataloges als automatische Fristkontrolle über die Erledigung der Binde- und Fertigungsarbeiten.

SCHE.

UMSCHAU IN ZEITSCHRIFTEN — REVUE DES REVUES

Bibliothèques soviétiques. Si l'on en croit les chiffres du rapport de M^{me} G. J. SNIMSCHTSCHIKOWA à la 1^{re} assemblée des bibliothécaires de la zone d'occupation soviétique reproduit par le *Börsenblatt für den deutschen Buchhandel* (Leipzig, 25 avril et 10 mai 1947), il y aurait eu en 1914 en Russie 12.600 bibliothèques dont les fonds réunissaient 8.900.000 livres. Dès les premiers jours qui suivirent la révolution d'octobre, des entreprises considérables pour répandre le livre furent créées par l'Etat et encouragées par Lénine lui-même. Pendant les trois premières années déjà, le nombre des bibliothèques populaires s'accrut de près de cent

mille. Le nombre des bibliothèques d'Etat s'élèverait aujourd'hui à 250.000. Le chiffre d'environ 500 millions de livres indiqué d'autre part par le « *Börsenblatt* » révèle toutefois que beaucoup de ces bibliothèques sont peu importantes puisqu'elles ne conservent que 2000 livres en moyenne. Chaque bibliothèque de village est considérée comme bibliothèque de l'Etat.

Bücherdiebstahl beschäftigt heute die englischen Bibliothekare in ganz besonderm Mass. Der Bücherknappheit wegen konnte in England ein schwunghafter Handel mit entwendeten Büchern um sich greifen. Dass dies schliesslich so